GUIDE 2022

À destination des porteurs de projets, jeunes installés et futurs cédants

Charte pour l'installation en élevage caprin laitier en Auvergne-Rhône-Alpes

Criel
Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière
Alpes Massif Central

ANICAP
Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

©Eve Lancery/Studio des Prairies

EDITORIAL

Choisir la production caprine

La production caprine est un élevage passionnant. Dans notre région, bien que le contexte conjoncturel actuel soit difficile, plusieurs systèmes de production, adaptés à des situations géographiques variées, s'avèrent viables et durables.
Tout candidat à l'installation, passionné par l'élevage, pourra trouver dans la production caprine laitière de nombreuses satisfactions, à la hauteur de ses espérances.

L'élevage caprin laitier doit être abordé avec professionnalisme. Pour cela, la filière est bien organisée pour accueillir les nouveaux éleveurs.
Coopératives, organisations de producteurs et entreprises laitières sont toutes sensibilisées par le besoin de renouvellement des générations. C'est pourquoi, l'interprofession sur proposition des producteurs et Jeunes Agriculteurs, reste mobilisée par la démarche de charte à l'installation, présentée par ce document.

A travers ce guide, vous verrez que les réseaux d'accompagnements techniques, économiques et financiers des élevages, ont adhéré à notre démarche. Il est primordial pour les porteurs de projets de savoir où s'adresser en amont de leur installation, pour mobiliser les aides et conseils indispensables.

Notre région, avec 123 000 chèvres présentes dans 1 330 exploitations d'au moins 20 chèvres, a une vocation caprine évidente. La filière laitière, en complément de la filière fermière, a la volonté de conforter cette vocation.
Elle peut compter sur ses coopératives et entreprises privées de toutes tailles, qui participent au maintien des activités socio-économiques dans les territoires, avec des outils de transformation performants.
Les entreprises transforment 39 millions de litres de lait, dont une partie est dédiée à nos deux principales AOP régionales, le PICODON et la Rigotte de Condrieu. A travers les démarches publiques et privées, les possibilités de démarcation et de valorisation sont réelles.

La filière a su tirer les conclusions des crises passées et dans le cadre de la contractualisation, elle gère de manière responsable l'équation laitière, afin d'assurer un prix du lait rémunérateur et motivant. C'est pourquoi, nous attendons les porteurs de projet nombreux. Ils savent qu'ils pourront compter sur une filière accueillante et bienveillante.

Vincent VALLET,
éleveur caprin en Ardèche
Président du comité lait de chèvre du CRIEL Alpes Massif Central

FREC Fédération Régionale des Éleveurs de Chèvres
LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
FNIL

Les membres du CRIEL Alpes Massif Central, signataires de la charte régionale caprine en faveur du renouvellement des générations, sont les garants du bon fonctionnement de cette charte. Ils sont au cœur d'un réseau de communication positive et d'échange entre tous les partenaires signataires de cette charte.

Criel Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière Alpes Massif Central

Cette démarche bénéficie du soutien financier des interprofessions caprines nationale et régionale, l'ANICAP et le CRIEL Alpes Massif Central

ANICAP Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

La Coopération Agricole, pour la performance économique des entreprises coopératives et le développement du territoire

- La Coopération Agricole est la **fédération régionale des coopératives agricoles d'Auvergne et de Rhône-Alpes.** Elle représente près de 460 entreprises (coopératives et filiales), représentatives de tous les secteurs d'activité agricoles et agroalimentaires du territoire dont le secteur caprin.
- Elle agit au quotidien pour favoriser le **lien entre l'amont agricole et l'aval agroalimentaire, les partenariats entre coopératives, le développement des femmes et des hommes, la performance économique, environnementale et sociale des entreprises et des filières.**
- Elle exerce 3 missions au service des entreprises agricoles et agroalimentaires de la région : un appui syndical, des prestations de conseil et formation et contribue à des projets collectifs.

FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes
Elinor Roux, 07 57 42 79 58
Chargée de mission syndicale

Si tu souhaites t'impliquer, défendre ton métier et partager ton expérience, rapproche-toi du **syndicat JA** de ton département.
Lucile VAURE, 06 79 98 68 90
Chargée de mission installation JA.

Pour défendre les agriculteurs, éleveurs de chèvres, **les syndicats JA et FRSEA**

- Sont présents dans les commissions régionales,
- Sont forces de propositions dans les orientations de la filière au sein notamment de l'interprofession caprine,
- Sont moteurs dans l'évaluation des problématiques et mettent en œuvre des stratégies pour faciliter le travail des éleveurs caprins,
- Sont forces de propositions dans le renouvellement des générations.

La Fédération Nationale des Industries Laitières représente près de 100 entreprises de toutes tailles, PME et grands Groupes, des Industriels transformant le lait de vache, chèvre et brebis. Elle assure par ses adhérents 45 % de la collecte nationale du lait de vache et 33 % du lait de chèvre. Le mix produit est très large : lait, ultrafrais, fromages, beurre et crème,poudres et ingrédients sans oublier les 50 AOP laitières.

- Les entreprises de la FNIL sont fières de participer à la vie de la filière caprine synonyme de diversité et de vitalité pour la région, à l'image de ses territoires et de ses paysages, de ses acteurs, producteurs et industriels, des nombreux processus de transformation, de ses produits et de leurs bienfaits.
- En tant qu'industrie de première transformation, elles ont créé des liens historiques très forts avec les producteurs de lait. Il existe ainsi une forte interdépendance entre le maillon de la production et celui de la transformation.
- Dans ce contexte, les entreprises soutiennent les producteurs de lait dans leurs efforts pour améliorer leur production, renforcer leur compétitivité et faciliter le renouvellement des exploitations.

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

ANICAP
Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

La filière caprine a défini une stratégie nationale pour conforter son développement et répondre aux attentes des citoyens consommateurs. La volonté partagée est d'optimiser les possibilités de création de valeur au profit de tous maillons de la filière.

Ce plan est structuré en 5 volets :
Volet 1 : Positionnement marché des productions françaises
Volet 2 : Prise en compte des attentes sociétales
Volet 3 : Structuration de l'amont et des relations contractuelles
Volet 4 : Gouvernance et fonctionnement de la filière
Volet 5 : Recherche et Développement

Volet 1 : Positionnement marché des productions françaises

Dans ce volet se place l'amélioration de l'attractivité du métier d'éleveur. Ont été réalisés :

- Mise à jour du guide ***« Pour une installation réussie »*** (document de référence pour les porteurs de projets : acta-editions.com)
- La brochure ***« devenir éleveur de chèvre »*** , sur demande à contact@crielamc.fr
- Un programme a été engagé sur le travail en exploitation caprine laitière et fromagère avec pour objectif d'aider les éleveurs à améliorer les conditions et l'organisation du travail sur leur exploitation.

La montée en gamme du mix produit caprin est également un axe important de ce volet, avec notamment la confortation de SIQO, le développement de la production sous agriculture biologique et le soutien des ventes à l'export.

Volet 2 : Prise en compte des attentes sociétales

CAP'2ER®

Sur le plan de la **préservation de l'environnement**, pour baisser l'émission des gaz à effet de serre, la filière caprine s'est engagée à mettre en place l'outil de diagnostic (Cap2eR), et à en promouvoir l'utilisation sur le terrain. En 2022, les techniciens sont formés au Cap2ER niveau 2 et le déploiement est programmé.
Les **économies d'eau et d'énergie** en production laitière fermière seront encouragées avec un objectif de réduction de 10 % de la consommation d'eau et d'électricité.
La Participation de l'Anicap à diverses études portant sur la **qualité sanitaire** du lait et des fromages de chèvre est importante.
Pour le **bien-être animal (BEA)**, on peut noter la poursuite de la concertation avec les ONG welfaristes, le soutien du projet Goatwell pour la définition d'indicateurs de BEA et l'acquisition de connaissances par la réalisation d'études.

Pour mieux accompagner les producteurs et répondre à ses attentes sociétales, une nouvelle version du Référentiel **du Code Mutuel Caprin** est en phase de déploiement.

Volet 3 : Structuration de l'amont et des relations contractuelles

Pour aller plus loin dans les relations contractuelles et l'éclairage des acteurs de la filière sur la situation économique du secteur, l'ANICAP s'est engagée, à l'horizon 2022, à :

- étoffer la liste des indicateurs que l'ANICAP diffuse, de l'amont à l'aval, on peut noter :
  - ➲ Adaptation aux caprins de l'indicateur de coûts de production amont MILC et intégration de cet indicateur dans les indicateurs de conjoncture de la filière en 2019
  - ➲ Augmentation de la fréquence de diffusion des indicateurs de conjoncture de la filière à une fois par trimestre
- en matière de contractualisation : établir un bilan de la contractualisation chaque année et diffuser les bonnes pratiques en matière de contractualisation qu'elle aura élaborées au préalable ; un accord interprofessionnel portant sur la contractualisation a été signé en 2021.
- favoriser la constitution d'OP ;
- réaliser une veille concurrentielle sur les principaux pays producteurs de lait de chèvre en Europe (Espagne, Pays-Bas, Roumanie/Bulgarie), l'évolution de ces filières pouvant avoir un impact direct sur la filière française.

Volet 4 : Gouvernance et fonctionnement de la filière

- Consolidation du budget de l'ANICAP et orientation de celui-ci vers les actions du plan de filière
  - ➲ Augmentation des ressources de l'ANICAP par l'augmentation de la quote-part des transformateurs, dans un souci de rééquilibrage entre amont et aval
- Création de Comités de liaison avec les parties prenantes :
  - ➲ Instauration du dialogue avec les parties prenantes de la filière non membres de l'ANICAP : échanges réguliers avec les représentants de la distribution, avec le CNAOL et avec les ONG welfaristes via la concertation

Volet 5 : Recherche et Développement

L'Anicap soutient financièrement des programmes de recherche et développement portant sur les sujets ci-après :

- Risques et maitrise sanitaire
- Changement climatique et réduction des gaz à effets de serre
- Le bâtiment de demain
- Systèmes herbagers et autonomie alimentaire
- Ethologie et bien-être animal
- Génétique
- Diffusion technique dans les élevages

©Alice Bertrand / Studio des Prairies

CHAMBRES D'AGRICULTURE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le réseau des chambres d'agriculture s'engage à accompagner les **porteurs de projets** en élevage caprin lait :

➲ **Accueil** dans chaque Chambre départementale d'agriculture de tous les porteurs d'idées ou de projets d'installation via les Points Accueil Installation (PAI).

➲ **Organisation de journées découvertes** du métier d'éleveur

➲ **Organisation de temps collectifs et de formations** proposées aux candidats pour les aider à « passer de l'idée au projet », à confronter leur projet avec ceux d'autres candidats…

➲ **Animation du Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés** (PPP) présents dans chaque Chambre départementale d'agriculture : informations, évaluation des compétences au regard du projet envisagé, élaboration du plan de professionnalisation, aide à la recherche des stages pratiques et des formations de perfectionnement préconisés, agrément et suivi de la mise en œuvre, demande de validation.

➲ **Accompagnement – conseil en pré-installation** : appui à la maturation et à l'élaboration du projet de création-reprise, visite adéquation de site, diagnostic et étude de faisabilité, expertises complémentaires selon les besoins (technico-économiques, commerciales, fiscales, juridiques, relations humaines…), appui à la demande des aides à l'installation…

➲ **Animation du Répertoire Départs-Installations** présent dans chaque Chambre départementale d'agriculture, et accompagnement des candidats en recherche, mise en relation avec des cédants…

➲ **Mise en place et suivi des Stages de Reprise d'Exploitation Agricole,** servant de test et de préparation à la reprise ou de l'association en cas d'installation sociétaire…

ARDÈCHE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
4 Avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 PRIVAS
Tél. : 04 75 20 28 07
point-accueil-installation@ardeche.chambagri.fr

DRÔME
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture de la Drôme
95, avenue Georges Brassens
26504 BOURG LES VALENCE cedex
Tél : 04 75 82 40 25
point-accueil-installation@drome.chambagri.fr

ISÈRE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture de l'Isère
40 avenue Marcelin Berthelot
BP 2608
38036 GRENOBLE CEDEX 02
Tél. : 04 76 20 67 01
point-accueil-installation@isere.chambagri.fr

AIN ET SAÔNE ET LOIRE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire
01003 BOURG EN BRESSE cedex
Tél. : 04 74 45 56 68
point-accueil-installation@ain.chambagri.fr

Plus d'informations sur le site
www.deveniragriculteur.fr

Spécificité de l'accompagnement par la Chambre d'Agriculture de la Drôme

1. Parcours de formation «performance en production caprin lait».
2. Proposition d'une journée cédants vers des producteurs caprins laitiers spécifiquement, en partenariat avec JA. A partir de 2017, les services PAT et AUDIT sont gratuits pour le cédant s'il s'est inscrit au RDI.
3. Journée Demain je m'installe en caprin chez un JA nouvel installé.
4. Diagnostic technico-éco et bâtiment : inclus dans étude installation.

Le réseau des chambres d'agriculture s'engage à accompagner les **jeunes installés** en élevage caprin

➲ **Accompagnement et suivi post-installation**, pour aider à sécuriser la mise en place du projet et à pratiquer les ajustements nécessaires au cours des premières années…

➲ **Offre de temps collectifs et de formations,** destinés notamment à conforter les nouveaux installés dans la mise en place de leur projet et l'amélioration de leurs résultats…

Le réseau des chambres d'agriculture s'engage à accompagner **les éleveurs qui envisagent la transmission de leur exploitation** :

➲ **Animation des Points Accueil Transmission (PAT)** : présents dans chaque Chambre départementale d'agriculture : **accueil, entretiens individuels** : informations, orientations vers les organismes ou les expertises correspondant aux besoins repérés, appui à l'élaboration du projet de transmission… en toute confidentialité et neutralité.

➲ **Organisation de formations** proposées aux éleveurs pour les aider, avec d'autres, à cheminer dans leur projet de cessation-transmission avec toute la sérénité nécessaire…

➲ **Accompagnement – conseil pour la transmission,** avec par exemple la réalisation d'audit de reprenabilité de l'exploitation, la mobilisation d'expertises adéquates selon les situations (techniques, financières, juridiques, patrimoniales…)

➲ **Animation du Répertoire Départs-Installations** présent dans chaque Chambre départementale d'agriculture, et accompagnement des cédants en recherche de repreneur ou d'associés, mise en relation avec des candidats…

➲ **Mise en place et suivi des Stages de Reprise d'Exploitation Agricole**, servant de test et de préparation à la reprise ou de l'association en cas d'installation sociétaire…

LOIRE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture de la Loire
Z.I. du Forum42110 FEURS
Tél. : 04 77 91 43 26
point-accueil-installation@loire.chambagri.fr

HAUTE-LOIRE
Point Accueil Installation Transmission
Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire
Immeuble interconsulaire
16 Bd du Président Bertrand
BP 20343
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04 71 07 21 28
paitinstallation@haute-loire.chambagri.fr

RHÔNE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture du Rhône
18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY
Tél. : 04 78 19 61 39
point-accueil-installation@rhone.chambagri.fr

SAVOIE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc 73
40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél. : 04 79 60 49 36
point-accueil-installation@smb.chambagri.fr

HAUTE SAVOIE
Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc 74
Bureau 241 - 52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 09
Tél. : 04 50 88 18 63
point-accueil-installation@smb.chambagri.fr

ORGANISMES DE CONSEIL

L'action sanitaire ensemble

GDS Auvergne Rhône-Alpes

Le GDS Auvergne Rhône -Alpes et les GDS départementaux sont aux côtés des porteurs de projets et des jeunes installés en élevage caprin pour les accompagner , apporter une connaissance et des conseils pour la maîtrise du sanitaire des cheptels et des produits qui en sont issus

Le sanitaire est un élément clef de durabilité et de viabilité des élevages caprins, c'est pourquoi votre GDS vous accompagne.

L'outil essentiel : le statut sanitaire !

APPUIS TECHNIQUES ET FINANCIER AUPRES DES PORTEURS DE PROJETS

➲ **Apporter les bases** sanitaires et réglementaires, de bien-être animal et de biosécurité.

➲ **Evaluer et analyser** les principaux risques sanitaires pour mettre en place une gestion et des moyens d' actions adaptés.

➲ **Conseils pour la création de cheptel** : aides à la réalisation du statut sanitaire.

APPUIS TECHNIQUES ET FINANCIERS AUPRES DES JEUNES INSTALLES :

➲ **Réaliser une visite personnalisée** par un technicien du GDS et le vétérinaire sanitaire (si souhait) pour apporter des conseils spécifiques et adaptés au système, réaliser un audit de conseil bien-être animal et biosécurité, établir un plan d'action face aux risques sanitaires observés, conseiller pour une gestion sanitaire optimale (gestion du parasitisme, immunité ...)

➲ **Proposer des formations collectives / journées spécifiques** aux jeunes installés et diffuser l'information (GDS Infos : maladies, actions menées, actualité sanitaire, évolutions réglementaires…)

➲ **Aider à la réalisation du statut sanitaire** pour adapter son plan de maitrise des maladies et gérer ses achats d'animaux.

➲ **Aides financières** (chéquier jeune : bons pour différents services, analyse eau, diagnostic d'ambiance, aide aux analyses, packs)

Contactez votre GDS départemental afin de connaître tous les accompagnements techniques et financiers

Une commission d'éleveurs au niveau régional existe, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

section.caprine.frgds-aura@reseaugds.com

SITE INTERNET
FRGDS Auvergne Rhône-Alpes
www.frgdsaura.fr

COORDONNÉES AURA
frgds.aura@reseaugds.com
section.caprine.frgdsaura@reseaugds.com

COORDONNÉES DÉPARTEMENTALES
gds01@reseaugds.com
gds03@reseaugds.com
gds07@reseaugds.com
gds15@reseaugds.com
gds26@reseaugds.com
gds38@reseaugds.com
gds42@reseaugds.com
gds43@reseaugds.com
gds63@reseaugds.com
gds69@reseaugds.com
gdsdessavoie@reseaugds.com

CERFRANCE
LA RÉPONSE GAGNANTE

Comment Cerfrance accompagne les **porteurs de projet ?**

BÂTIR LE PRÉVISIONNEL

Cerfrance vous aide à élaborer **l'étude économique,** à choisir le statut juridique le plus adapté et à **vous accompagner dans la recherche de financement** (banque, institution publique).

MIEUX GÉRER

Cerfrance **analyse vos résultats et identifie vos marges de progression**. Il vous propose d'**anticiper vos résultats pour une meilleure prise de recul** sur vos décisions.

EVOLUER

Quand l'entreprise se transmet ou se transforme, Cerfrance **réalise les études économiques** pour vous aider à saisir **les bonnes opportunités** et sécurier votre statut juridique, fiscal et réglementaire.

Tout au long de l'année, Cerfrance propose des rendez-vous conseils pour aborder toute thématique sur laquelle vous auriez besoin d'informations ou d'analyses complémentaires.

Cerfrance Ain
04 74 45 47 60
contact@01.cerfrance.fr

Cerfrance Ardèche
04 75 20 29 50
agc.ardeche@cerfrance.fr

Cerfrance Cantal
04 71 63 32 32
info@15.cerfrance.fr

Cerfrance Horizon
04 73 98 46 46
cerfrance@horizon63.fr

Cerfrance Terre d'Allier
04 70 34 12 00
contact@03.cerfrance.fr

Cerfrance Drôme-Vaucluse
04 75 78 11 11
contact@2684.cerfrance.fr

Cerfrance Haute-Loire
04 71 07 26 00
agc43@43.cerfrance.fr

Cerfrance Isère
04 76 20 68 70
contact@38.cerfrance.fr

Cerfrance Loire
04 77 92 86 72
contact@42.cerfrance.fr

Cerfrance Puy de Dôme-Avenir
04 63 66 32 86
marnaud@63.cerfrance.fr

Cerfrance Rhône&Lyon
04 78 19 60 00
contact@69.cerfrance.fr

Cerfrance des Savoie
04 50 22 95 71
contact@dessavoie.cerfrance.fr

FIDOCL
CONSEIL ÉLEVAGE
Donner du sens à la mesure

Ain & Saône-et-Loire
Jean-Luc Nigoul
Tel : 06 09 83 58 79
jlnigoul@acsel-ce.fr

Ardèche – Drôme – Isère
Jean-Philippe Goron
Tel : 06 71 00 37 19
jeanphilippe.goron@adice-conseil.fr

EDE 63
Aline Baylot
Tel : 06 42 86 39 28
abaylot@puy-de-dome-ede.com

Loire
Emma Rival
Tel : 06 17 29 66 54
erival@loire-conseil-elevage.fr

Haute-Loire
Emilie Tête
Tel : 06 80 46 70 86
tete.emilie@gmail.com

Rhône
Séverine Fontagnères
Tel : 06 83 76 74 06
sfontagneres@cmre.fr

Savoie & Haute-Savoie
Hélène Jolais
Tel : 07 77 99 42 65
helene.Jolais@eleveursdessavoie.fr

La **FIDOCL** s'engage à accompagner les porteurs de projets, les jeunes installés et les futurs cédants en élevage caprin lait.

La FIDOCL est un réseau d'organismes au service des éleveurs :

Pendant la réflexion du projet :
➲ Accompagnement à la constitution du troupeau : choix génétiques et techniques
➲ Un bâtiment fonctionnel pour l'éleveur et ses chèvres : optimisation, circulation, aménagement, ventilation/ diagnostic ambiance, coût (un partenaire peut assurer la prestation)
➲ Le système d'alimentation : optimisation de l'assolement, production de fourrage, choix des concentrés, système de distribution

Au démarrage de votre projet :
➲ Orchestrer la qualité du lait, la reproduction, l'alimentation, l'économique et votre qualité de vie en fonction de vos objectifs
➲ **Caplait** : logiciel de pilotage de troupeau pour simplifier vos enregistrements techniques et réglementaires et valoriser vos données

Pour aller plus loin : gestion de l'empreinte environnementale de votre exploitation.

1 700 porteurs de projets accompagnés annuellement par la Safer AuRA

Nous accompagnons au quotidien les porteurs de projets pour acheter, vendre ou louer un bien.

Nous sommes 160 collaborateurs sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes à votre service, en lien avec un large réseau de partenaires.

Nous conseillons, accompagnons et sécurisons les porteurs de projet dans leurs volontés de vendre, acheter ou louer un bien en leur permettant de bénéficier de services pour notamment :

- trouver une exploitation qui correspond à leurs projets ;
- rechercher des candidats ;
- analyser et expertiser la propriété dans le respect des prix du marché ;
- obtenir un appui administratif, fiscal et juridique ;
- permettre le déploiement pérenne d'une exploitation avec la garantie d'un foncier sécurisé ;
- être accompagné tout au long de la vie notamment pour conforter le parcellaire.

Retrouvez toutes nos coordonnées et les biens à la vente sur www.safer-aura.fr et toute notre actualité sur notre page LinkedIn

safer Auvergne-Rhône-Alpes

TERRE DE PROJETS

DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

La production caprine régionale bénéficie d'un programme régional de filière

- Financé par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Animé et géré par Auvergne-Rhône-Alpes Elevage

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Élevage l'appui aux filières

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LAITERIES

Pierre DEGABRIEL
18 avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny
p.degabriel@agrial.com - Tel : 06 88 21 76 98

AGRIAL s'engage à accompagner les porteurs de projets, les jeunes installés et les futurs cédants en élevage caprin lait.

AGRIAL propose aux jeunes installés :

- une garantie de prix du lait pendant 5 ans,
- une prime à l'installation pendant 3 ans,
- une prime à l'achat de chevrettes inscrites à Capgènes,
- une aide au financement du cheptel,
- une remise sur l'approvisionnement pendant 5 ans.

Laurent FORRAY
Service production du lait
forray.l@rians.com

Maylis DE TOURNADRE
detournadre.m@rians.com
Tel : 06 77 71 85 48

La Fromagerie de la Drôme (Laiteries H. Triballat) s'engage à accompagner les porteurs de projets, les jeunes installés et les futurs cédants en élevage caprin lait.

La Fromagerie de la Drôme est susceptible de proposer aux jeunes éleveurs :

- un prix minimum garanti pendant 7 ans,
- un accompagnement pour la garantie des emprunts,
- la prise en charge de l'adhésion au service de remplacement,
- Un appui financier pour l'acquisition d'un tank à lait,
- une participation au coût du suivi des chevrettes.

AGROFOURNITURES

Gérard THOME
1310, Route de Thuile38510 MORESTEL
gerard.thome@cholat.fr
Tél : 06 08 94 60 41
www.francois-cholat.fr

La Maison François Cholat accompagne les porteurs de projet en élevage caprin lait en s'engageant sur trois grands thèmes :

➲ Un programme alimentaire personnalisé
Nos techniciens conseillent les solutions les mieux adaptées pour répondre aux problématiques de l'élevage. Un suivi des résultats est notamment réalisé.

➲ L'aide à la valorisation des fourrages
Pendant 2 ans, nous offrons un service d'analyse de fourrages pour les élevages en phase d'installation.

➲ Un avantage financier
La Maison François Cholat a mis en place un système de ristourne sur les 2 premières années d'installation.

Ludovic BOYER
Référent Nutrition Animale
(dep 42-71-69)
06 17 27 77 54
l.boyer@-atrial-na.fr
https://atrial.fr/

Hervé THIAULT
Référent Nutrition Animale
(Dep 42-69-07-26)
06 22 22 78 00
h.thiault@atrial-na.fr
49, route de Saint-Etienne
42110 Feurs
www.groupe-eurea.com

François MEJEAN
Responsable de marché élevage
(dep07-26)
07 77 98 16 11
f.mejean@naturapro.fr
Zi avenue de gournier
26200 MONTELIMAR

- ➲ Proximité des technico-commerciaux
- ➲ Accompagnement technique (système fourrager, rationnement, suivi économique)
- ➲ Sécurisation des approvisionnements
- ➲ Avance de trésorerie
- ➲ Aide au financement de silo aliment
- ➲ Valorisation de céréales

ATRIAL et ses deux distributeurs partenaires s'engagent à accompagner les futurs cédants en élevage caprin lait : mise en place d'OAD pour un meilleur suivi et une meilleure approche de l'acquéreur et du cédant.

APPELLATIONS

Simon BOUCHET
Syndicat du Picodon AOP
2185 chemin de Chassenette
26120 Montélier
info@picodon-aop.fr Tél : 06 86 68 31 73

L'ODG du Picodon AOP (Organisme de gestion de l'appellation d'origine Protégée Picodon) s'engage à accompagner les porteurs de projets et les jeunes installés en élevage caprin lait.

Si vous devez vous installer dans **la Drôme ou dans l'Ardèche, l'ODG du Picodon AOP s'engage à vous apporter en amont toutes les informations nécessaires pour rentrer dans la démarche de l'appellation** et vous informe que la **visite d'habilitation est gratuite.**

Animation : Simon BOUCHET
Tél : 04 75 56 26 06
info@rigottedecondrieu.fr

Président : Claude BOUCHER
Tél : 06 66 38 34 44
claude.boucher22@wanadoo.fr

L'ODG de la Rigotte de Condrieu AOP (Organisme de gestion de l'appellation d'origine Protégée Rigotte de Condrieu) s'engage à accompagner **les porteurs de projets** et les jeunes installés en élevage caprin lait.

Si vous devez vous installer dans la **zone d'appellation AOP Rigotte de Condrieu, l'ODG s'engage à vous apporter en amont toutes les informations nécessaires pour rentrer dans la démarche de l'appellation** et vous informe que la **visite d'habilitation est gratuite.**

BANQUES

LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE DE L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS

LE CRÉDIT MUTUEL ET L'AGRICULTURE

Porté par un important réseau de Caisses en milieu rural, le Crédit Mutuel est un partenaire historique de l'agriculture. Fidèle à ses valeurs mutualistes, le Crédit Mutuel place ses clients au cœur de ses préoccupations et de ses actions. C'est aujourd'hui l'une des banques les plus solides en France.

UN PROJET DE VIE

Devenir agriculteur, c'est un projet de vie. Il s'agit de mettre toutes les chances de son côté pour réussir. Le Crédit Mutuel vous accompagne lors de votre parcours à l'installation puis tout au long de votre activité professionnelle. Des spécialistes de l'agriculture sont disponibles pour vous écouter et vous conseiller, quels que soient votre projet d'installation et son avancement.

LES 10 ENGAGEMENTS DU CRÉDIT MUTUEL À L'INSTALLATION

01 Un accompagnement personnalisé Avec l'un de nos conseillers spécialisés en agriculture, grâce à l'appui de nos Caisses locales implantées sur toute la France.

02 Le financement de votre projet Avec nos crédits "moyen terme" et "court terme" adaptés à votre situation, à conditions préférentielles.

03 La souplesse du projet Avec nos prêts modulables en cas de besoin.

04 La valorisation de vos avoirs Avec notre gamme complète d'épargne, permettant de rémunérer la trésorerie ou de préparer sereinement votre avenir personnel et celui de votre famille.

05 La protection de votre famille Avec des indemnités journalières et des capitaux versés en cas d'accident de travail ou de la vie privée.

06 La protection de vos récoltes Avec une couverture assurantielle en cas d'aléas climatiques et un accès au marché à terme, limitant ainsi la perte de vos revenus.

07 Des services digitaux et monétique performants Avec notre service de banque en ligne et nos terminaux de paiements physiques ou digitaux, facilitant vos ventes en circuits courts ou sur le web.

08 L'accès aux informations et aux cotations Avec notre site www.agri-mutuel.com, votre information agricole au quotidien.

09 Un accompagnement du cédant Avec nos experts en gestion de patrimoine, facilitant le lien cédant-nouvel installé.

10 Et des coups de pouce tarifaires sur nos produits et services Avec l'appui de votre conseiller.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

AIDER LA NOUVELLE GÉNÉRATION À PLANTER LES BASES DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN.

Financement, assurances, services.
Grâce à nos conseillers experts de l'agriculture, réussissez votre installation.

UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE INSTALLATION :

- Des conseils pour bâtir votre plan de **financement**.
- Une **offre tarifaire** pour tous les services de banque et d'assurance.
- Des financements adaptés à **votre installation**.
- Des **contrats d'épargne** pour les excédent et pour la préparation de la retraite.
- Des **assurances adaptées** à votre activité.
- Des solutions pour **faire face aux coups durs**.

VENEZ NOUS RETROUVER DANS NOS AGENCES ET SUR CRÉDIT-AGRICOLE.FR

Les offres proposées sont soumises à conditions et accordées sous réserve d'étude et d'acceptation par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Contrats d'assurances distribués par votre CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est sis 12 Place de la Résistance – CS 20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9, régie par le Livre V du Code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, Numéro unique d'identification des entreprises 402.121.958 R.C.S Grenoble – code APE 6419Z - Société de Courtage d'assurance bénéficiant de la garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 520-1 et R 520-1 du code des assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 3801 2020 000 045 221 délivrée par la CCI de GRENOBLE bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.Crédit photo : Getty Images.

BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

POUR VOUS, des **réductions** et **avantages** sur des services exclusifs pour bien vous accompagner et devenir le premier partenaire de votre développement !

POUR VOTRE INSTALLATION,

Nous vous conseillons dans vos projets de développement et transmission grâce :

- Aux compétences de nos conseillers spécialisés agriculture.
- Une offre complète de financement Moyen Terme et Court Terme[1].
- Des décisions qui sont prises au niveau régional et pour leur grande majorité directement en agence.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION :

- Un conseiller unique, interlocuteur privilégié pour tous vos projets professionnels et personnels.
- Des expertises en matière d'assurance pour protéger vos collaborateurs mais aussi pour vous assurer, vous et vos proches, directement en agence.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur agriviti.bpaura.net

(1) Après étude de votre dossier et sous réserve d'acceptation par la banque.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit – Siren 605 520 071 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 – Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N° TVA Intracommunautaire : FR 00605520071 – Crédit photos : iStock – Août 2022 – Document publicitaire non contractuel

ASSURANCES

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Groupama Rhône-Alpes Auvergne, 1er assureur agricole, vous propose une couverture globale de l'ensemble des risques sur votre exploitation grâce à une approche spécifique de la filière caprine.

Votre assureur de proximité

Faites confiance à nos experts ! Nos 4 500 élus-sociétaires et nos 130 conseillers spécialistes du monde agricole vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Nos solutions dédiées protègent votre exploitation, vos équipements, vos animaux, votre responsabilité de chef d'exploitation mais aussi votre famille.

➲ Nous sommes aux côtés des **jeunes ou futurs éleveurs** pour les aider à bien démarrer avec le Pass'installation. Nous leur réservons une aide financière, un véritable accompagnement et des avantages pour sécuriser leur activité.

➲ Et pour **soutenir les producteurs**, nous proposons gratuitement **granvillage**, une plateforme qui met en relation producteurs locaux et consommateurs responsables. Avez granvillage, **gagnez en** visibilité et développez la vente en circuit court !

Pour en savoir plus : groupama-agri.fr

Contacts

Fédération Régionale Caprine	Elinor ROUX	eroux@frsea-aura.fr
CHARTE caprine / JA AURA	Lucie VAURE	animateurs-aura@jeunesagriculteurs-aura.fr
AURAE / CAPRIN AURA / Comité de filière caprin	Nathalie MORARDET	nmorardet@aurafilieres.fr
CAP PRADEL	Philippe THOREY	philippe.thorey@idele.fr
CRIEL Alpes Massif Central	Christine ROUSSET	christine.rousset@crielamc.fr
La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes	Fabien SEVIN	fsevin@ara.lacoopagri.coop
Déléguée Régionale FNIL	Hélène MARTIN	helene.martin@fnil.fr
IDELE	Christine GUINAMARD	christine.guinamard@idele.fr

À Noter

Le contenu de cette brochure est susceptible d'évoluer dans le temps. Par conséquent, nous vous invitons à vous rapprocher des référents dont les contacts sont renseignés ci-dessus. Le contenu de la charte pour l'installation en élevage caprin laitier et pour le soutien de la filière est disponible sur demande au CRIEL AMC : contact@crielamc.fr

Liens Utiles

ANICAP-www.anicap.org

Auvergne-Rhône-Alpes Elevage - rhone-alpelevage.fr

CRIEL AMC-www.crielamc.fr

AOP Picodon - w w w.picodon-aop.fr

Rigotte de Condrieu - www.rigottedecondrieu.fr

www.deveniragriculteur.fr

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @produitslaitiersAlpesMassifCentral

Twitter : @CrielAMC